

ETATS GENERAUX DU PAYSAGE

DISCOURS DE CLOTURE

ANDRE THEVENOT

PRESIDENT DE LA FNSAFER

Mesdames et Messieurs,

En qualité de président de la FNSafer, qui a été le coordinateur du Collectif d'organisations qui a préparé ces Etats généraux du Paysage, j'ai la lourde tâche et le plaisir de conclure cette journée de travail riche d'idées et d'échanges.

Conclusion de la journée mais lancement, je l'espère, d'une vaste prise de conscience collective du devoir qui nous incombe à tous, citoyens, entreprises comme pouvoirs publics, de préserver et d'améliorer nos paysages, tant ruraux, qu'urbains et périurbains.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une réflexion qui a été lancée en octobre 2004 avec la parution du Livre Blanc pour les paysages, qui s'est poursuivie en 2005 avec le lancement du Manifeste pour les paysages, fruit d'une réflexion menée par une quarantaine d'organismes, à l'initiative de la FNSafer et de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. Ce manifeste a aujourd'hui été signé par plus de 300 structures et plus de 450 signataires à titre individuel.

Je remercie le Conseil économique et Social d'avoir accueilli ces Etats généraux du paysage. Je tiens à souligner le caractère symbolique de ce lieu, qui est un lieu de réflexion, un lieu d'élaboration de consensus, un lieu où se rencontrent les acteurs de la société civile

Je remercie tous les participants qui ont contribué à la richesse des débats d'aujourd'hui comme des ateliers préparatoires. Et je remercie tout particulièrement :

- les organisateurs de ces Etats généraux et, en particulier, les membres du Collectif toujours motivés et constructifs
- Jean Dumonteil qui a animé avec pertinence cette journée,
- tous ceux et celles qui sont venus enrichir de leurs expériences les travaux des ateliers et nos partenaires, publics et privés, sans l'appui desquels nous n'aurions pu aboutir,
- Je remercie, enfin, le Réseau-Ideal pour son appui constant et efficace.

Je ne vais pas citer l'intégralité de nos recommandations intégralement reprises dans les tables rondes finales et qui ont toutes un degré d'importance majeur à nos yeux. Je voudrais simplement, parmi celles-ci, relever des points forts que je qualifierais de symboles :

- la nécessité, maintes fois soulignée **d'une transcription complète de la Convention européenne du paysage en France** dont Madame Déjeant-Pons – que je remercie chaleureusement de sa participation – nous a montré, avec pertinence et conviction, la richesse et les enjeux.
- Cette transcription doit s'accompagner **d'une définition et d'une répartition explicite et rigoureuse des responsabilités entre l'Etat et chaque échelon de collectivités** territoriales. Cette clarification est la condition d'une action cohérente et efficace.
- Un 3^{ème} grand thème est, à mon sens, **la nécessaire intégration du paysage dans tous les projets d'aménagement ou de territoire : « les Projets Paysagers de Territoire »** qui doivent traduire une prise en compte partagée de la richesse que constitue nos paysages et du rôle qu'ils jouent dans la vie de la Nation. C'est à travers ces projets que pourront se traduire nos recommandations sur la gestion, l'entretien et la création de paysages de qualité.

- Point important, il me paraît que les états généraux sont fondés à tirer la conclusion logique des mises en garde justifiées sur les risques d'une consommation excessive de terres agricoles par l'urbanisation et l'artificialisation. **OUI, N'AYONS PAS PEUR DE LE DIRE, IL FAUT DEFINITIVEMENT METTRE UN TERME AU GASPILLAGE DE NOS TERRES AGRICOLES!** Si le vocable développement durable a un sens, il doit s'appliquer ici pleinement. Evitons que les générations futures aient à nous reprocher un gaspillage de terres qui leur manqueront pour répondre à leurs besoins alimentaires et énergétiques, mais également, comme piège à carbone et source de biodiversité.
- Dernier point que je me permets de relever tout particulièrement, c'est **l'importance de la prise en compte du paysage comme ressource économique en tant que telle.** La dégradation de nos paysages a un coût : coût spécifique qui retombe sur les acteurs locaux, mais également coût global pour la société car les paysages de France, leur diversité et leur qualité sont la première raison pour laquelle la France est une destination touristique majeure. Aspect économique aussi, les politiques de paysage ne peuvent exister sans les différentes professions qui lui donnent corps et en vivent et qui ont, je le souligne, participé activement à tous les travaux.

Nous devons collectivement affirmer, au terme de cette journée, que nous sommes tous garants collectivement de la mise en œuvre des recommandations qui ont été entérinées par ces états généraux. La table ronde finale a montré que les différents réseaux qui ont œuvré pour la réussite de nos travaux sont déterminés à les faire leur et à les porter en toutes occasions et auprès de toutes les instances concernées. Je m'en félicite les Safer feront de même en ce qui les concerne.

Il nous faut aussi tirer parti du retentissement de cette journée et du caractère à la fois symbolique et opérationnel de nos recommandations.

Nous avons donc convenu, avec les membres du Collectif, d'engager une opération d'envergure de relations publiques et de conviction à l'égard des décideurs publics qui fixent le cadre de notre vie collective.

Je veux parler, notamment, des candidats à la Présidence de la République, des parlementaires, des présidents des régions et des conseils généraux, des présidents des associations et groupements d'élus (Association des régions, des départements, des Maires de France, des communautés de France etc.) et de tous organismes qui apparaîtraient pertinents au regard de l'objectif visé. Il va de soi que ceci englobe les ministères intéressés (Agriculture, Environnement, Culture et Equipement) qui ont été, d'ailleurs, associés à nos travaux.

Pour terminer et, au nom de nous tous ici rassemblés, je demande, enfin, comme symbole fort d'engagement, **que l'Union Européenne signe la Convention Européenne du Paysage** comme le prévoit une de nos recommandations

Je vous remercie et vous souhaite un bon retour, en vous rappelant que vous trouverez sur le site des états généraux la liste des recommandations.

**

Mémo :

Membres du Collectif d'organisation des états généraux du Paysage :

- Fédération des Conservatoire d'espaces naturels
- Fédération des Parcs naturels régionaux
- Fédération française des paysages
- Fédération nationale des CAUE
- Fédération nationale des Safer
- SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France)
- Mairie - conseils CDC
- Réseau des grands sites de France
- Rivages de France
- FNASSEM (Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux)
- Maisons Paysannes